



Paris, le 8 janvier 2025, 17h45

**BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITÉ DE RUBIS  
CONTRACTÉ AVEC LA SOCIÉTÉ EXANE BNP PARIBAS**

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Rubis à Exane BNP Paribas, en date de dénouement du 31 décembre 2024, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 85 679 titres Rubis
- 259 101 €

Au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2024, il a été négocié un total de :

- À l'achat, 183 912 titres, pour un montant de 4 885 003 € (1 146 transactions)
- À la vente, 179 042 titres, pour un montant de 4 797 178 € (1 414 transactions)

Il est rappelé que :

1. Lors du précédent bilan semestriel au 30 juin 2024, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :
  - 81 253 titres Rubis
  - 325 422 €
2. Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2024, il a été négocié un total de :
  - À l'achat, 346 002 titres, pour un montant de 10 218 263 € (2 262 transactions)
  - À la vente, 329 474 titres, pour un montant de 9 730 520 € (1 951 transactions)
3. Au 1<sup>er</sup> juillet 2021, date de la mise en œuvre de la décision AMF 2021-01 du 22 juin 2021, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :
  - 51 976 titres Rubis
  - 1 132 714 €
4. Au 31 décembre 2018, date de la mise en œuvre de la décision AMF 2018-1 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :
  - 36 128 titres Rubis
  - 1 487 705 €

---

**Contact**

RUBIS – Direction juridique  
Tél : 01 44 17 95 95